DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES ET TITRE I: **INTERPRÉTATIVES**

CHAPITRE 1: DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

1.1	titre
1.2	but
1.3	entrée en vigueur
1.4	abrogation de règlements antérieurs
1.5	concurrence de règlements
1.6	préséance
1.7 1.7.1 1.7.2 1.7.3	champ d'application territoire assujetti personnes et interventions affectées constructions ou terrains affectés
1.8	mode d'amendement
1.9	validité
1.10	documents annexes

CHAPITRE 2: DISPOSITIONS INTERPRÉTATIVES

2.1	règles d'interprétation
2.1.1	présent/futur
2.1.2	singulier/pluriel
2.1.3	masculin/féminin
2.1.4	devoir/pouvoir
2.1.5	titres du règlement
2.1.6	unités de mesure
2.1.7	autres formes d'expression que le texte
2.2	plan de zonage
2.2.1	division du territoire en zones
2.2.2	unités de votation

2.2.3	désignation des zones
2.2.4	règles d'interprétation du plan de zonage
2.3	grilles des usages principaux et des normes
2.3.1	règles d'interprétation des usages principaux
2.3.2	règles d'interprétation des normes
2.3.2	regies a interpretation des normes
2.4	définitions
CHAPIT	RE 3: CLASSIFICATION DES USAGES
3.1 m	éthode de classification des usages
	onout to engantement to a transport
3.2	classification des usages
3.2.1	classification des usages résidentiels
3.2.2	classification des usages commerciaux
3.2.3	classification des usages industriels
3.2.4	classification des usages publics et institutionnels
	5 1
3.2.6	classification des usages agricoles et forestiers
TITRE	II: DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES
CHAPIT	RE 4: ADMINISTRATION GÉNÉRALE
4.1	application du règlement
4.2	interventions assujetties
CHAPIT	RE 5: INFRACTION ET RECOURS
F 1	
5.1	infraction
5.1.1	infraction concernant une disposition relative à l'abattage d'arbres
5.1.2	infraction concernant une disposition relative à la sécurité des piscines
5.2	infraction continue
5.3	recours

TITRE III: DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE 6: USAGES AUTORISÉS DANS LES COURS ET LES MARGES

6.1	dispositions applicables à tous les usages	
6.1.1	marges	
6.1.1.1	marges de recul	
6.1.1.2	empiétement dans la marge de recul avant	
6.1.1.3	lot de coin	
6.1.1.4	lot transversal	
6.1.1.5	emprise d'une voie de circulation	
6.1.1.6	code civil	
6.1.2	usages et constructions autorisés dans la cour avant	
6.1.3	usages et constructions autorisés dans les cours latérales	
6.1.4	usages et constructions autorisés dans la cour arrière	
6.1.5	bâtiment principal	
6.2	dispositions particulières applicables dans les zones de préfixe RV1 RV2, RIEV1 et RIEV2 dans le cas des bâtiments accessoire	
c 0 1	autorisés dans la cour avant	
6.2.1	terrains situés en bordure du lac (terrains riverains)	
6.2.2	terrains non desservis par le réseau d'égout	
6.3	dispositions particulières aux usages commerciaux	
6.3.1	usages et constructions autorisés dans la cour avant	
6.3.2	usages et constructions autorisés dans les cours latérales et arrière	
6.4	dispositions particulières aux usages industriels	
6.4.1	usages et constructions autorisés dans la cour avant	
6.1.2	usages et constructions autorisés dans les cours latérales et arrière	
6.5	dispositions particulières aux usages agricoles	
6.6	dispositions particulières aux projets intégrés	
6.6.1	autorisation d'un projet intégré	
6.6.2	règles d'exception	
6.6.3	accès à une voie publique de circulation	
6.6.4	superficie minimale d'un site faisant l'objet d'un projet intégré	
6.6.5	eaux de ruissellement	

Y''. 1. C. . C.

7.4	dispositions particulières aux usages agricoles
7.3	dispositions particulières aux usages commerciaux et industriels
1.2.3.10	dispositions sur la sécurité applicables aux piscines existantes
7.2.3.9	échelle / escalier pour une piscine creusée ou semi-creusée
7.2.3.8	entretien
7.2.3.7	distance des appareils liés au fonctionnement de la piscine
7.2.3.6	exception à l'obligation d'aménager une enceinte
7.2.3.5	délai pour l'aménagement d'une enceinte et mesures temporaires
7.2.3.4	porte aménagée dans une enceinte
7.2.3.3	caractéristiques d'une enceinte
7.2.3.2	accès protégé par une enceinte
7.2.3.1	implantation de la piscine sur le terrain
7.2.3	dispositions applicables aux piscines
7.2.2.4	distance des lignes de propriété
7.2.2.3	hauteur
7.2.2.2	superficie
7.2.2.1	autres bâtiments accessoires nombre
7.2.2	
7.2.1.5	nombre maximal de bâtiments accessoires sur un terrain résidentiel
7.2.1.4	distance des lignes de propriété
7.2.1.3	hauteur
7.2.1.2	superficie
7.2.1.1	utilisation
7.2 7.2.1	dispositions particulières aux usages résidentiels garages privés, abris d'auto et remises
7.2	
7.1.3	aucun espace habitable
7.1.2	normes générales d'implantation
7.1.1	règles générales
7.1	dispositions générales applicables à tous les usages
CHAPI	TRE 7: BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS ACCESSOIRES
6.6.8	batiments et constructions accessoires
6.6.7	bâtiments principaux bâtiments et constructions accessoires
6.6.6	voies d'accès
~ ~ ~	:

Villa Ja Caatianala

CHAPITRE 8: ÉQUIPEMENTS ACCESSOIRES

8.1 antennes

8.1.1 antennes accessoires à un usage résidentiel

8.1.2	antennes accessoires à un usage commercial, public ou industriel (autres que les antennes d'un réseau de télécommunications		
8.1.3	antennes des entreprises de télécommunications		
8.2	capteurs énergétiques		
CHAPITI	RE 9: USAGES, CONSTRUCTIONS ET ÉQUIPEMENTS TEMPORAIRES		
9.1	abris d'auto temporaire		
9.2	entreposage saisonnier de véhicules ou équipements récréatifs		
9.3	événement sportif ou récréatif		
9.4	bâtiment temporaire		
9.5	usages commerciaux temporaires		
9.6	étalage		
CHAPITRE 10: STATIONNEMENT HORS-RUE			
10.1	champ d'application		
10.2	règles générales		
10.2.1	obligation de prévoir des cases de stationnement hors rue		
10.2.1.1	exemption de l'obligation de fournir et de maintenir des cases de stationnement		
10.2.1.2	fonds de stationnement		
10.2.2	agrandissement		
10.2.3	changement d'usage		
10.2.4	caractère obligatoire continu		
10.2.5	exception		
10.3	nombre minimal de cases de stationnement		
10.3.1	usages résidentiels		
10.3.2	usages commerciaux		
10.3.3	usages industriels		
10.3.4	usages publics		
10.3.5	usages agricoles		
10.3.6	accessibilité universelle		

10.4	localisation des cases de stationnement
10.4.1	aire de stationnement accessoire à un usage résidentiel
10.4.2	aire de stationnement accessoire à un usage commercial, industriel ou public
10.4.3	dispositions particulières applicables dans des zones faisant partie du
10.4.5	territoire faisant l'objet du programme particulier d'urbanisme
10.5	aménagement des aires de stationnement
10.5.1	distances
10.5.2	recouvrement
10.5.3	bordure
10.5.4	éclairage
10.5.5	enlèvement de la neige
10.5.6	drainage
10.5.7	aire de stationnement adjacente à un terrain situé en zone résidentielle
10.6	allées de circulation et cases de stationnement
10.7	allées d'accès et entrées charretières
10.7.1	champ d'application
10.7.2	entrée existante
10.7.3	catégories d'entrée
10.7.4	entrée résidentielle
10.7.5	entrée commerciale et institutionnelle
10.7.6	entrée de ferme
10.7.7	entrée de champs
10.7.8	entrée industrielle
10.7.9	dispositions applicables à la construction des entrées
10.7.9.1	profil
10.7.9.2	pente de l'accotement
10.7.9.3	eaux de ruissellement
10.7.9.4	tuyaux
10.7.9.5	remblayage
10.7.10	distance d'une intersection
10.8	dispositions particulières à certains corridors routiers
10.8.1	accès routiers
10.8.2	agrandissement de périmètre
10.9	dispositions particulières à la zone CV-212 (P)
10.9.1	aire de stationnement
10.9.2	accès au terrain

Ville de Coaticook Règlement de zonage

CHAPITRE 11: AIRES DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT

11.1	obligation	1
------	------------	---

6.2 11.2 localisation

CHAPITRE 12: ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR

12.1	condition	préal	lab	le
------	-----------	-------	-----	----

- 12.2 localisation
- 12.3 type d'entreposage
- 12.4 hauteur d'entreposage
- 12.5 clôture
- 12.6 véhicule lourd

CHAPITRE 13: AMÉNAGEMENT DE TERRAIN

13.1 champ d'application

13.2 aménagement des espaces libres

13.3 clôtures, haies et murets

- 13.3.1 matériaux permis
- 13.3.2 matériaux prohibés
- 13.3.3 implantation
- 13.3.4 hauteur
- 13.3.5 triangle de visibilité

13.4 dispositions particulières à la zone CV-212 (P)

CHAPITRE 14: AFFICHAGE

14.1 champ d'application

14.2 dispositions générales

- 14.2.1 usage accessoire
- 14.2.2 entretien
- 14.2.3 réparation
- 14.2.4 sécurité
- 14.2.5 cessation d'usage
- 14.2.6 nombre
- 14.2.7 superficie

14.2.8	éclairage
14.2.9	matériaux
14.2.10	implantation et dégagement
14.3	enseignes prohibées
14.4	enseignes autorisées sans certificat
14.5	types d'enseignes autorisées
14.6	hauteur
14.7	dispositions par zones
CHAPIT	RE 15 : ARCHITECTURE DES BÂTIMENTS
15.1	champ d'application
15.2	formes prohibées
15.3	utilisation prohibée
15.3.1	zones où l'utilisation de boîtes de camions, de remorques, de conteneurs
15.3.2	de marchandises et autres équipements de même nature est autorisée conditions à respecter pour l'utilisation de boîtes de camions, de
	remorques, de conteneurs de marchandises et autres équipements de même nature
15.3.2.1	utilisation
15.3.2.1	
15.3.2.3	implantation
15.3.2.4	autres conditions
	certificat d'autorisation obligatoire
15.4	néon prohibé
15.5	revêtements extérieurs
15.5.1	matériaux prohibés
15.5.2	protection contre les intempéries
15.5.3	nombre de matériaux
15.5.4	dispositions spécifiques aux habitations de 4 logements et plus
15.6	délai pour la finition extérieure
15.7	résidences deux générations

VPII. J. C.-.C.-.J.

CHAPITRE 16: ABATTAGE D'ARBRES

16.1	modalités d'application	
16.2	dispositions générales	
16.3	dispositions particulières	
16.3.1	dispositions particulières aux érablières	
16.3.2	dispositions particulières aux chablis et aux brûlés	
16.3.3	dispositions particulières pour l'abattage à des fins de mise en culture	
16.3.4	dispositions particulières à l'entretien et à l'ouverture des voies de circulation, des chemins de ferme et des chemins forestiers	
16.3.5	dispositions particulières en bordure de cours d'eau	
16.3.6	dispositions particulières pour les zones de gestion de villégiature	
16.3.6.1	terrain d'une superficie de 10 hectares et moins	
16.3.6.2	terrain d'une superficie de plus de 10 hectares	
16.3.7	dispositions particulières pour les zones de conservation	
16.3.7.1	dispositions particulières pour la zone de conservation Baldwin	
16.3.8	dispositions particulières pour les fossés de drainage	
16.3.9	dispositions particulières pour les zones urbaines de villégiature	
16.3.9.1	terrain d'une superficie de 10 hectares et moins	
16.3.9.2	terrain d'une superficie de plus de 10 hectares	
16.3.10	Dispositions particulières pour l'implantation résidentielle dans les zones de préfixe F2	
CHAPITRE 17: RIVES ET LITTORAL DES LACS ET COURS D'EAU		
17.1	champ d'application	
17.2	rives	
17.3	mesures relatives aux rives	
17.4	mesures relatives au littoral	

779 1 C & 1

quai, débarcadère, plate-forme flottante, abri à bateau accessoire

ouvrages interdits sur les lacs et cours d'eau

à un usage résidentiel

17.5

17.6

17.6.1 17.6.2 17.6.3 17.6.4 17.6.5 17.6.6	nombre localisation nombre d'embarcations dimensions sécurité construction
17.7	quai, débarcadère ou plate-forme flottante accessoire à un usage
1771	autre que résidentiel
17.7.1	autorisation
17.7.2	nombre
17.7.3	nombre d'embarcations
17.7.4	autres dispositions
17.8	dispositions particulières relatives à la renaturalisation des rives
	du lac Lyster et des cours d'eau de son bassin versant
17.8.1	champ d'application
17.8.2	contrôle de la végétation
17.8.2.1	entretien de la bande riveraine, des arbres et arbustes
17.8.2.2	bâtiments et constructions situés dans la bande riveraine
17.8.3	accès au plan d'eau : ouverture, sentier, fenêtre et escalier
17.8.3.1	pente de la rive inférieure à 30 %
17.8.3.2	pente de la rive de 30 % et plu
17.8.4	installation de captage d'eau / Installation de traitement des eaux usées
17.8.5	plage naturelle
17.8.6	plantes interdites à des fins de revégétalisation
17.8.7	obligation de renaturalisation ou de revégétalisation des rives
	stabilisées par des ouvrages mécaniques
17.8.8	engrais et compost
17.8.9	pesticides
17.8.10	interdiction de faire des feux
17.8.11	entretien des fossés

CHAPITRE 18: PUITS ET SOURCES D'EAU POTABLE

18.1	champ	d'app	lication
------	-------	-------	----------

- 18.2 aire de protection primaire
- 18.3 aire de protection secondaire
- 18.4 prise d'eau potable

CHAPITRE 19: ZONES DE CONTRAINTES

40.4	
19.1	champ d'application
19.2	plaine inondable
19.2.1	autorisation préalable des interventions dans les plaines inondables
19.2.2	mesures relatives à la zone de grand courant d'une plaine inondable
19.2.2.1	constructions, ouvrages et travaux permis
19.2.2.2	constructions, ouvrages et travaux admissibles à une dérogation
19.2.2.3	critères pour juger de l'acceptabilité d'une demande de dérogation
19.2.2.4	procédure pour une demande de dérogation
19.2.2.5	dérogation 2004-01 Aménagement d'espaces de stationnement au centre
	commercial «Les Perles de L'Estrie»
19.2.2.5.1	caractéristiques du site
	impact environnemental
	autorisation du projet de stationnement
19.2.2.6	dérogation 2010-02 – Aménagement de deux tronçons de la piste
	cyclable de la Ville de Coaticook
19.2.2.6.1	mise en situation
19.2.2.6.2	demande de dérogation
19.2.2.6.3	localisation du site
19.2.2.6.4	description technique et cadastrale du fond de terre visé
19.2.2.6.5	nature de l'ouvrage visé et mesures d'immunisation envisagées contre
	les crues
19.2.2.6.6	solutions de rechange envisageables
19.2.2.6.7	modifications possibles au régime hydraulique du cours d'eau
19.2.2.6.8	impacts environnementaux pouvant être occasionnés par la réalisation
	de l'ouvrage visé
19.2.2.6.9	justification de la demande
19.2.2.7	dérogation 2013-01 – Aménagement d'un tronçon de la piste cyclable
	de la Ville de Coaticook et d'un pont de motoneige
19.2.2.7.1	mise en situation
19.2.2.7.2	demande de dérogation
19.2.2.7.3	localisation du site
19.2.2.7.4	description technique et cadastrale du fond de terre visé
19.2.2.7.5	nature de l'ouvrage visé et mesures d'immunisation envisagées contre
	les crues
	solutions de rechange envisageables
19.2.2.7.7	modifications possibles au régime hydraulique du cours d'eau
19.2.2.7.8	impacts environnementaux pouvant être occasionnés par la réalisation
	de l'ouvrage visé
19.2.2.7.9	justification de la demande

Y''. 1. C. . C.

19.2.4		
	mesures d'immunisation applicables aux constructions, ouvrage travaux réalisés dans une plaine inondable	es et
19.3	zones de glissement de terrain	
19.4	lieu d'enfouissement sanitaire	
19.5	ancien dépotoir	
19.6	cour de ferraille	
19.7	voie ferrée	
19.8	gazoduc	
19.9	terrain contaminé	
19.10	carrières et sablières	
19.11	zones d'embâcles	
TITRE	IV : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	
	RE 20 : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX Z PATRIMONIALES	ZONES
		ZONES
CHAPIT	PATRIMONIALES	ZONES
CHAPIT1 20.1	PATRIMONIALES champ d'application	ZONES
CHAPIT 20.1 20.2	PATRIMONIALES champ d'application règle générale	ZONES

Ville de Coaticook Règlement de zonage

21.4	dispositions relatives aux maisons motorisées, roulottes, tentes, tente roulottes, véhicule récréatifs ou autre équipement semblable
21.3	maisons mobiles
21.2.3.1	usages complémentaires autorisés
21.2.3 21.2.3.1	usages complémentaires dans un bâtiment accessoire à l'habitation conditions
21.2.2.2	usages complémentaires autorisés
21.2.2 21.2.2.1	usages complémentaires dans une habitation conditions
21.2 21.2.1	usages complémentaires certificat d'autorisation obligatoire
21.1	champ d'application
CHAPITI	RE 21 : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX USAGES RÉSIDENTIELS
20.9.2 20.9.3	ligne faîtière revêtement
20.9.1	cour avant
20.9	agrandissement
20.8	mouluration et décoration
20.7.2 20.7.3	escaliers et rampes pour handicapés auvents
20.7.1	balcons, galeries, vérandas
20.7	saillies
20.6.6	puits de lumière
20.6.4 20.6.5	porte patio lucarnes
20.6.3	fenêtres
20.6.1 20.6.2	ouvertures existantes nouvelles ouvertures
20 (1	

roulotte à l'extérieur d'un terrain de camping

conditions

21.4.1

21.4.2

21.5	dispositions particulières applicables aux habitations dans les zones à préfixe F2
21.6	dispositions particulières applicables à certaines habitations dans les zones de préfixe FR1 et F2
21.7	camps de chasse et pêche
21.8	dispositions relatives aux terrains de camping
21.8.1	dispositions générales
21.8.2	types d'usages autorisés
21.8.3	normes générales d'aménagement
21.8.3.1	implantation des bâtiments d'accueil et de service
21.8.3.2	voies de circulation
21.8.4	normes particulières applicables aux emplacements (sites) de camping
21.8.4.1	usages autorisés sur les emplacements (sites) de camping
21.8.4.2	modification des véhicules récréatifs, roulotte, tente-roulotte, maison
	motorisée, tente de type yourte ou tipi et autre équipement semblable
21.8.4.3	constructions accessoires autorisées
21.8.4.4	densité
21.8.4.5	superficie minimale des emplacements
21.8.4.6	stationnement
CHAPITI	RE 22 : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX USAGES
	COMMERCIAUX
22.1	champ d'application
22.2	critères de performance
22.2.1	bruit
22.2.2	fumée, odeur, poussière
22.3	commerces et services reliés aux véhicules
22.3.1	vente ou location de véhicules neufs ou usagés
22.3.2	entreposage de véhicules non en état de marche
22.3.3	entreposage temporaire de véhicules accidentés
22.4	usages récréatifs liés à des activités motorisées
22.5	terrasses commerciales
22.5.1	implantation
22.5.2	stationnement
22.5.3	aménagement

Y'll J. C. A.

22.6 22.6.1 22.6.2	dispositions relatives aux éoliennes implantation d'une éolienne implantation d'habitations à proximité d'éoliennes
22.6.3	marges d'implantation des éoliennes hauteur des éoliennes
22.6.4 22.6.5	forme et la couleur des éoliennes
22.6.6	accès aux éoliennes
22.6.7	raccordements aux éoliennes
22.6.8	aménagement des postes de raccordement des éoliennes
22.6.9	démantèlement
22.7	dispositions relatives aux marinas
22.8	contingentement des usages reliés aux véhicules dans les zones C-202, CV-209(P), CV-210(P), C-501-1 et C-501-3
22.9	contingentement des commerces de grande surface dans certaines zones à vocation commerciale faisant partie du territoire faisant l'objet du programme particulier d'urbanisme applicable au secteur central
СНАРІТІ	RE 23 : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX USAGES INDUSTRIELS
23.1	champ d'application
23.2	bande tampon
23.2.1	obligation
23.2.2	aménagement de la bande tampon
23.3	sites d'extraction
23.3.1	nouveaux sites d'extraction
23.3.2	sites d'extraction à des fins agricoles
23.3.3	sites d'extraction à des fins publiques
23.4	dispositions relatives à l'entreposage et à l'épandage des matières
23.4.1	résiduelles fertilisantes (MRF)
	résiduelles fertilisantes (MRF) entreposage de matières résiduelles fertilisantes
23.4.2	résiduelles fertilisantes (MRF) entreposage de matières résiduelles fertilisantes épandage de matières résiduelles fertilisantes
	résiduelles fertilisantes (MRF) entreposage de matières résiduelles fertilisantes

Ville de Coaticook Règlement de zonage

CHAPITRE 24 : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX USAGES AGRICOLES

24.1	dispositions relatives aux distances séparatrices liées à la gestion
	des odeurs en milieu agricole
24.1.1	norme plus restrictive
24.1.2	calculs
24.1.3	droits acquis
24.1.4	distances séparatrices relatives aux lieux d'entreposage des engrais de
	ferme situés à plus de 150 mètres d'une installation d'élevage
24.1.5	réciprocité des distances séparatrices
24.2	dispositions relatives à certaines productions animales
24.2.1	norme plus restrictive
24.2.2	champ d'application
24.2.3	dispositions particulières s'appliquant à certains types d'établissements de production animale
24.2.3.1	établissements de productions animales et lieux d'entreposage des fumiers visés par le présent règlement
24.2.3.2	conditions à respecter
24.2.4	dispositions relatives aux zones agricoles, forestières et rurales
24.2.4.1	marges de recul
24.2.4.2	remplacement du type d'élevage en tout ou en partie dans un bâtiment existant
24.2.5	dispositions relatives aux zones où s'appliquent des restrictions concernant certaines unités d'élevage
24.2.5.1	dispositions particulières au regroupement d'établissements de productions animales
24.2.6	droits acquis
24.2.7	dispositions relatives aux nouveaux établissements d'élevage porcins
	et au remplacement d'usage en zone agricole
24.3	kiosques de vente de produits agricoles
24.2	chenils et refuges pour animaux
24.5	animaux de ferme

TITRE V: DROITS ACQUIS

CHAPITRE 25 : CONSTRUCTIONS, USAGES ET ENSEIGNES DÉROGATOIRES PROTÉGÉS PAR DROITS ACQUIS

25.1	usage dérogatoire protégé par droit acquis
25.1.1	usage dérogatoire abandonné, qui a cessé ou a été interrompu
25.1.2	remplacement d'usage
25.1.3	agrandissement d'un usage dérogatoire
25.1.3.1	usage dérogatoire exercé dans un bâtiment
25.1.3.2	usage dérogatoire sans bâtiment
25.1.4	entretien
25.1.5	modification
25.2	construction dérogatoire protégée par droit acquis
25.2.1	entretien
25.2.2	modification
	modification
25.2.3	remplacement
25.2.3	remplacement